

Je veux ajouter que mon honorable ami fait quelque peu erreur, lorsqu'il suppose que la commission du commerce n'a pas encore pris d'attitude tranchée et efficace dans certaines questions. Je sais qu'elle a siégé à Montréal, mardi dernier, et je connais les résultats pratiques des efforts qu'elle a tentés au sujet de la question du sucre. Deux problèmes s'imposaient à son étude. Le premier était d'assurer un approvisionnement suffisant à la consommation domestique canadienne, car nous avons reçu de différentes parties du pays des représentations au sujet de l'insuffisance de la quantité de sucre disponible. L'autre se rattachait à la question du prix, et je comprends que, dans les deux cas, le travail accompli par la commission du commerce, lors de la séance qu'elle a tenue à Montréal, a eu d'excellents résultats.

Mon honorable ami nous a laissés entendre, en outre, que ce Parlement devrait adopter une loi relative à certaines questions ouvrières. Il a oublié apparemment que le ministre du Travail a convoqué une conférence industrielle qui doit siéger, à Ottawa, le 15 courant. J'exprime l'espoir que cette conférence aura des résultats avantageux. Il est peut-être remarquable que depuis la convocation de cette conférence, le gouvernement des Etats-Unis a décidé de suivre précisément la même ligne de conduite, et qu'il en est arrivé à la conclusion de tenir bientôt, dans ce pays, une conférence semblable à celle que le ministre du Travail a l'intention de tenir à Ottawa.

Je crois avoir traité d'une façon assez complète tous les sujets importants mentionnés par mon honorable ami.

En terminant son discours, il s'est permis de badiner un peu au sujet de la disparition de quelques-uns des membres de l'administration. En ce qui concerne sir Thomas White, je puis dire que le travail qu'il s'est imposé au service du pays a été remarquable. Il y avait un an ou même dix-huit mois qu'il désirait se retirer de la vie publique; il n'avait continué à remplir la fonction de **ministre des Finances** qu'à ma demande pressante. Son abandon de la vie publique ne provenait pas d'un désaccord avec le **Gouvernement** ou de tel autre motif dont mon honorable ami le chef de l'opposition a donné l'idée en termes enjoués. Je crois qu'il ne voudrait pas qu'on prît ses observations au sérieux, lorsqu'il parle d'une armoire vide. C'est, je n'en doute pas, la conviction de tous les membres de la Chambre et de tout homme sensé du pays qu'en dépit du fardeau, bien lourd, que la

guerre a placé sur les épaules du Canada, les ressources du pays ne manquent pas pour lui permettre de traverser la crise, et le peuple est prêt à voir à ce qu'il en soit ainsi.

Mon honorable ami a fait allusion, en termes également badins, à son désir d'une élection fédérale générale. Il devait plaire, car j'ai bonne raison de croire qu'il y a deux mois, à peine, il désirait ardemment qu'il n'y ait pas d'élection générale, et je suis porté à croire qu'il n'a pas changé d'avis depuis ce temps-là. J'estime donc qu'il a voulu que nous ne tenions ses observations à cet égard que pour un simple badinage et qu'il n'a pas eu l'intention qu'on les prît au sérieux.

Il a dit que l'électorat n'avait pu, en 1917, exprimer son avis, pour les raisons —les prétendues raisons—qu'il a avancées. Je crois qu'après réflexion, il reconnaîtra que les électeurs ont réussi, en 1917, à exprimer leur sentiment d'une façon très prononcée et des plus catégoriques. Il ne saurait y avoir de doute là-dessus, je pense.

L'ancien ministre des Travaux publics (M. Carvell) a abandonné le portefeuille qu'il avait dans le cabinet; il a assumé une fonction qu'il remplira en y appliquant ses aptitudes éminentes, sa grande énergie et son dévouement marqué à l'intérêt public. Je n'ai pas le moindre doute que la population du Canada ne souscrive à la façon dont il s'acquittera des nouvelles responsabilités qu'il assume.

Sir Henry Drayton a accepté le portefeuille de ministre des Finances. Mon honorable ami a fait allusion, à maintes reprises, au nouveau ministre. Il est parfaitement vrai que sir Henry Drayton n'avait pas beaucoup d'expérience dans les questions financières avant qu'il n'assumât, à ma demande, les fonctions de ministre des Finances. Mais nous avons déjà eu, au Canada, des hommes qui ont occupé le poste de ministre des Finances et qui jusqu'au moment de leur entrée en fonction, n'avaient absolument aucune expérience dans les finances—beaucoup moins même que n'en a acquis sir Henry Drayton dans les divers emplois qu'il a occupés durant sa carrière, comme membre du barreau et aussi en qualité de président de la commission des chemins de fer. Je pourrais faire observer à mon honorable ami que celui à qui l'on a assigné un fauteuil voisin du sien, l'honorable député de Queen-et-Shelburne (M. Fielding), jusqu'au temps où il devint ministre des Finances, n'avait certainement pas beaucoup d'expérience dans des questions semblables pas plus que dans